



Depuis maintenant sept ans, la France participe à la Semaine européenne de la vaccination. Cet événement est porté, en France, par le Ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation de la santé (Inpes). Il a pour principal objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la vaccination. L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), de par son rôle dans l'évaluation et la surveillance des vaccins, est partenaire de cette semaine et y a apporté son expertise. Du 20 au 27 avril 2013, de nombreuses actions de prévention sont organisées au niveau national et régional en direction des professionnels de santé, mais surtout du grand public. N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Semaine européenne de la vaccination.

La vaccination joue un rôle essentiel dans la lutte contre les maladies infectieuses, comme par exemple le tétanos, la coqueluche ou encore la rougeole. Elle permet de contrôler la propagation, voire d'éradiquer des maladies. Aussi, dans un objectif de santé publique de lutte contre les maladies infectieuses, la vaccination pour être efficace doit être la plus large possible au sein des populations concernées.

La vaccination permet ainsi de se protéger et de protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles de son entourage (par exemple pour la coqueluche, la protection des nourrissons de moins de 3 mois repose sur la vaccination de leur entourage).

Les vaccins, comme tous les autres médicaments, font l'objet d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), octroyée par l'ANSM ou par la Commission Européenne. Cette autorisation est délivrée après l'évaluation des bénéfices et des risques pour les personnes qui sont amenées à être vaccinées. Ces bénéfices et ces risques continuent à être évalués tout le long de la vie de ces produits, grâce notamment au système de pharmacovigilance, coordonné par l'ANSM.

Par ailleurs, en plus des mesures habituelles de surveillance des médicaments, les vaccins font l'objet d'un contrôle de la qualité de chaque lot avant leur mise sur le marché en France et en Europe par une autorité indépendante. Ce contrôle indépendant s'ajoute à ceux réalisés par les laboratoires pharmaceutiques. Ce double contrôle constitue ainsi une garantie supplémentaire de la maîtrise de la qualité et de la sécurité des vaccins. Les laboratoires de l'ANSM, basés à Lyon, réalisent ces contrôles et sont le premier centre de libération des vaccins en Europe. Ainsi, l'ANSM contrôle et libère environ 40% des lots de vaccins utilisés en Europe et près de 50% des doses de vaccins administrés en France, chaque année.

Écrit par ANSM

Jeudi, 25 Avril 2013 14:59 -

---

L'ANSM contribue également de manière importante aux programmes de vaccination des Nations-Unies et permet ainsi d'assurer la qualité et la sécurité de vaccins mis à disposition par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans de nombreux pays.

La Semaine européenne de la vaccination a pour objectif de rappeler les principaux enjeux de prévention liés à la vaccination, ainsi que la nécessité de se faire vacciner et de faire les rappels ou les rattrapages de vaccination. C'est aussi une occasion pour chacun de faire le point sur ses vaccins, de faire vérifier son carnet de santé ou son carnet de vaccination. Cette Semaine de la vaccination revêt une importance particulière cette année puisque le Haut Conseil de Santé Publique a proposé une simplification du calendrier vaccinal avec pour particularité une diminution du nombre d'injections pour une efficacité équivalente.

### **Lire aussi**

- Liste des vaccins commercialisés en France (24/04/2013) (30 ko)
- Tableau des vaccins en fonction du calendrier vaccinal 2013 enfants et adolescents (24/04/2013) (57 ko)
- Tableau des vaccins en fonction du calendrier vaccinal 2013 adultes, rattrapage et populations particulières à risque (24/04/2013) (50 ko)
- Site Internet « La semaine européenne de la vaccination » : [www.semaine-vaccination.fr](http://www.semaine-vaccination.fr)
  
- Calendrier vaccinal 2013 sur le site du ministère de la santé
- Communiqué de presse de la DGS « En 2013, le nouveau calendrier des vaccinations est plus simple »
- Avis du Haut Conseil de la Santé Publique « Simplification du calendrier vaccinal »
- **Rubrique surveillance des vaccins de l'ANSM**